les voyageurs auront droit au transport sur tout le parcours de l'itinéraire, au logement dans de bons hôtels, à la nourriture, aux omnibus, aux voitures, guides et interprètes, qui seront mis partout à leur disposition.

Ils n'auront à payer nulle part d'entrée pour visiter les musées, les monuments et curiosités, pas plus que de pourboires aux cochers, portiers et domestiques d'hôtels.

Les demandes seront inscrites par ordre de date de leur réception et les premières arrivées ont des chances d'obtenir les meilleures chambres dans les hôtels.

Les prospectus se délivrent gratuitement, à Roubaix chez M. Henri Messelin, rue Dammartin, 75, et à Bruxelles chez M. Ch. Parmentier, directeur de l'Excursion, Boulevard Anspach, 109.

Concerts et Spectacles

Une soirée au Collège de Roubaix. — Les élèves des classes supérieures de l'Institution Notre Dame des Victoires ont donné samedi soir, une représentation de la tragédie *Africa*, en cinq actes et en vers de M. Edouard Descamps. Cette représentation était offerte aux familles des élèves appartenant aux deux divisions inférieures.

Le sujet de cette tragédie est symbolique. Deux adversaires se disputent l'Afrique, cette patrie des noirs ; la religion personnifiée dans les Pères et les chevaliers blancs et l'enfer personnifié dans les défenseurs de la traite des nègres appuyés sur les féticheurs et le fanatisme musulman.

La victoire reste enfin à la religion, au prix du martyr du fils et de la femme d'un roi africain.

A l'instar de la tragédie antique, le dialogue des personnages est coupé par des chœurs chantés en dehors de la scène et interprétant les sentiments des acteurs.

L'assistance considérable qui se pressait dans la salle des fêtes de l'établissement a applaudi de nombreux passages de la tragédie. Les chœurs, composés d'élèves et de plusieurs amateurs, ainsi qu'un puissant orchestre, sous la direction de M. Peers, ont eu une large part dans le succès de la soirée. Une belle apothéose, représentant la victoire de la *religion foulant aux pieds les traitants africains*, a terminé la représentation et a été très applaudie par les assistants qui se sont retirés, emportant une agréable impression de cette soirée.

A la sortie de la salle et dans les cours, des acteurs se sont transformés en quêteurs en faveur des pauvres et de la conférence de Saint-Vincent de Paul. Ils ont recueilli de nombreuses offrandes.

Clôture de la saison théâtrale, à la scène de la rue Richard-Lenoir, a lieu aujourd'hui dimanche, au bénéfice du sympathique et consciencieux artiste, M. G. Deschamps, jeune premier comique. Le spectacle se compose du *drame patriotique* : « la guerre au Dahomey », précédé du vaudeville « les Boussigneul ».

Roubaix. — Dimanche 26 mars, à 6 heures du soir, la fanfare « Les Intimes » donnera en la salle Oscar Lefebvre, rue de la Gare, 42, un grand concert suivi de bal. La fanfare exécutera les morceaux qu'elle doit jouer au prochain concours international de musique. Prix d'entrée : 1 franc. Voici le programme :

Razzia, galop, Carbin; *Fleur d'été*, morceau imposé, XX.; Grand air varié de concours, solistes: MM. Juste Delahousse, Joseph Bodin, Victor Leman, Alphonse Vandaele et Louis Lahousse, J. Tasnier; Ouverture de la *Bohémienne*, morceau au choix, Balfe; Polka pour 2 piston MM. Lahousse et H. Opsomer, XX.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 25 mars

L'affaire des étudiants des Facultés libres de Lille

A l'audience de samedi venait le procès intenté par le Parquet aux étudiants des Facultés catholiques de Lille, qui avaient pris une part plus ou moins active à la manifestation organisée à la porte, puis dans les bureaux du *Progrès du Nord*, rue Nationale à Lille, le 18 mars.

Avant l'audience

Dès onze heures et demie, les soldats du poste font bonne garde pour ne laisser passer que les personnes appelées au Palais-de-Justice par leur qualité de témoins ou les besoins de leur profession. La consigne est sévère. Dans la rue du Palais, la foule se masse peu à peu.

A midi, on permet de pénétrer à une partie du public qui remplit, en un clin d'œil, la partie du fond de la salle d'audience : dans le nombre, beaucoup d'étudiants.

L'audience

Quelques flagrants délits sont expédiés, à une heure et demie, l'affaire est appelée.

M. Parenty préside, avec MM. Dufresne et Dupas pour assesseurs.

M. Bouillon, substitut, occupe le siège du ministère public; à côté de lui, est assis M. Fournez, procureur de la République.

Derrière le tribunal, la plupart des membres du parquet et d'autres magistrats.

Au banc de la défense, Mes Boyer-Chamard, Gervais et Delepoulle.

A ce moment la salle d'audience est presque bondée; et le monde jusqu'à la fin des débats, ne va faire qu'augmenter.

Contre la barre, à l'emplacement des pièces à conviction, tout un lot de cannes, lesquelles ont été saisies lors de l'arrestation.

Les prévenus

Les prévenus sont au nombre de sept : M. Emile Leroy, 20 ans, étudiant en médecine, né à Elbeuf, prévenu de bris de clôture et de dommage à la propriété mobilière d'autrui; M. André Fouque, 20 ans, étudiant en médecine, violences envers les agents; M. Joseph Garderein, 19 ans, étudiant en droit, bris de clôture; M. Emmanuel Clément, étudiant en médecine, 25 ans, violences envers les agents; M. Paul Jacquelin, 19 ans, étudiant en médecine, bris de clôture; M. Isidore Maignant, 23 ans, aussi étudiant en médecine; M. Samuel Flandrois, 21 ans, étudiant en médecine.

On sait qu'ils ont été arrêtés dans la soirée de samedi 18 mars, avec vingt-cinq autres de leurs camarades; ces derniers ont été relâchés dans la nuit; eux sont restés en prévention à la maison d'arrêt, les uns jusqu'au lundi d'autres jusqu'au mardi.

Ils comparaissent donc libres : leur attitude est très calme et très correcte.

Il va sans dire qu'ils sont des mieux notés et n'ont jamais comparu en justice.

Déposition du commissaire central

M. Court, commissaire central, est entendu le premier; il raconte que le 18 mars, vers six heures du soir, il fut averti qu'il s'était produit, de la part des étudiants des facultés catholiques, une manifestation dans l'intérieur des bureaux du *Progrès*; il se rendit seul rue Nationale espérant qu'il suffirait de se présenter pour mettre un terme au tumulte.

Mais ses conseils furent inutiles : il y avait près de deux mille personnes; il était bientôt serré de près, frappé sur le dos à coups de canne et de poings. — Des gens, aidés de quelques agents, viennent à son aide.

La police était peu à peu arrivée en masse, et avait conduit les plus surexcités au poste central.

Les abords du *Progrès* furent dégagés, et on constata alors que les dégâts étaient considérables ; des globes et des verres avaient volé en éclats, des casses étaient renversées.

Sur interpellation de M. le Président qui lui demande quelle était la cause de cette manifestation, M. le commissaire répond que ce qui l'avait provoquée c'était un article du *Progrès du Nord* jugé offensant et dont ils avaient, sans succès, demandé une rectification, à raison de la forme dans laquelle elle avait été réclamée.

L'interrogatoire des prévenus

M. Leroy est d'abord interrogé; il explique qu'il s'était rendu avec tous les étudiants pour manifester, mais nullement dans l'intention de briser les vitres. Une délégation de quelques camarades chargée de demander une rectification, avait été mal accueilli; c'est alors que tout le monde s'était précipité dans le couloir du *Progrès du Nord* et quant à lui, il n'avait à proprement parler, rien cassé puisqu'il n'avait fait que donner de la canne dans les carreaux déjà brisés.

M. Fouque reconnait avoir repoussé un agent mais n'avoir point porté de coups.

M. Gawerein dit n'avoir aussi que frappé avec la canne sur les vitres déjà enlevées.

M. Clément nie avoir frappé, il n'a point porté de coup de pied ; il a attiré à lui un camarade aux prises avec un agent.

Les autres prévenus donnent des explications analogues.

Les autres dépositions

M. Bérat, receveur d'octroi à Canteleu, dit que le 17 mars, toute une troupe de jeunes gens était venue briser des carreaux à la porte de son bureau et avait exigé des excuses à raison d'un fait qui s'était passé la veille dans les circonstances suivantes :

Pour payer une partie de canotage, trois jeunes gens avaient remis à la cabaretière une pièce de dix francs que cette dernière était venue lui apporter pour en faire la monnaie. Il avait reconnu que la pièce était fausse : il avait cru bon alors lui, Bérat, de les tenir à vue jusqu'à l'arrivée de deux agents qui avaient alors emmené les jeunes gens au poste.

M. Robert, rédacteur en chef du *Progrès du Nord*, dit avoir reçu une délégation d'étudiants qui lui apportaient avec prière de l'insérer, une lettre de rectification relative à un article paru le matin. Comme il entendait dans la rue des bruits menaçants et injurieux de la part d'une « bande de braillards » il refusa même de lire la lettre préparée et mit les jeunes gens à la porte.

C'est alors que la foule envahit la cour et une partie des ateliers d'imprimerie en brisant tout ce qui leur tombait sous la main.

Pourquoi, dit M. le Président, si votre article avait attaqué ces jeunes gens, ne pas leur donner satisfaction en insérant leur lettre, et ne pas même entendre leurs explications?

— S'ils étaient venus seuls, sans bruit, répartit M. Robert, je l'aurais insérée; mais je ne voulais pas paraître céder à leurs menaces.

Un échange d'observations se poursuit dans le même sens entre le témoin et le président.

M. Musin, rédacteur au *Progrès* était présent quand la salle a été envahie : il reçut un coup de poing sur la tête et un coup de bâton dans le dos : il ne sait qui les lui a portés.

Deux autres témoins rapportent de la même façon la scène de tumulte au *Progrès*.

Puis sont entendus des agents de police ou de sûreté qui affirment avoir reconnu leur donnant des coups, l'un M. Fouque, l'autre M. Flandrois — et un autre M. Maignant.

Les prévenus intéressés reconnaissent seulement avoir voulu dégager des camarades mais ils n'ont pas joué du poing.

D'après un autre agent, M. Clément lui aurait lancé un coup de pied sur la hanche.

Deux témoins à décharge viennent raconter la scène du pont de Canteleu : l'un d'eux était des trois qui, affirme-t-il, ont été conduits au poste menottes aux poignets, quoiqu'ils eussent décliné de suite leur noms et qualités.

Réquisitoire

M. Bouillon commence par dire que son but est non point de donner de l'importance à une affaire qui n'en comporte point, ni de suivre la presse dans la polémique suscitée à l'occasion de cette affaire : il veut seulement rechercher si les délits reprochés aux prévenus existent.

Expliquant l'origine de la manifestation, il approuve l'attitude de M. Robert qui a refusé d'insérer une rectification dans la forme où elle était présentée ; il a la conviction que les étudiants en se dirigeant vers le *Progrès* y allaient avec l'arrière-pensée d'y faire du tumulte et du tapage.

Il rend hommage à la mansuétude que n'ont cessé de montrer en cette circonstance les agents de police et leur chef.

Suivant l'organe du ministère public, tous les chefs de prévention sont établis : il rapproche de cette manifestation, l'invasion faite par les anarchistes, Lorion en tête, dans les bureaux de la *Dépêche*, il y a trois ans.

Ces gens-là ont été punis, même sévèrement la peine doit être infligée aussi aux inculpés que leur éducation devait empêcher de se livrer à de pareils excès.

Toutefois il ne s'oppose pas à ce que le bénéfice du sursis leur soit accordé.

Les plaidoiries

Me Gervais, prenant la parole le premier pour MM. Fouque, Clément et Flandroit, rappelle que c'est le *Progrès du Nord* qui a été la cause de la bagarre ; dans un article qu'il qualifie d'indignité, on a, en effet, insinué que les trois étudiants avaient voulu « faire passer une pièce fausse au préjudice d'une pauvre cabaretière ».

Les jeunes gens ont pris la défense de leurs camarades et il ne serait rien pro luit si on avait, à la rédaction du journal, voulu seulement entendre leurs explications.

Quant aux délits d'outrage et de rébellion ils ne sont pas suffisamment établis pour entraîner une condamnation; en tous cas les prévenus sont de ceux qui méritent au plus haut degré la bienveillance des magistrats.

Me Delepoulle assiste M. Maignant : Si son client a bousculé un agent de la sûreté il ne savait à qui il avait affaire, puisque ce dernier ne s'était pas fait connaître. M. Maignant doit donc être acquitté.

Me Boyer-Chamard discute le caractère de la prévention de bris de clôture; ce délit n'existe pas puisque l'on ne peut appeler clôture ce qui se trouve à l'intérieur de l'habitation, ce ne serait qu'un dommage à la propriété mobilière d'autrui et dès lors une contravention.

Le jugement

Après un délibéré d'une heure, le tribunal rentre en séance; il est six heures un quart.

MM. Leroy, Jacquelin et Garderein sont acquittés du fait de bris de clôture, mais M. Leroy est condamé à 15 francs d'amende pour dommage à la propriété mobilière d'autrui.

MM. Fouque, Clément, Meignant et Flandrois poursuivis pour violences envers les agents sont condamnés MM. Fouque et Clément, chacun à 100 francs d'amende ; M. Meignant à 50 fr., et Flandrois à 25 fr. d'amende.

Tous obtiennent le bénéfice de loi Bérenger en ce qui concerne les amendes, sauf M. Leroy, condamné seulement pour simple contravention.

La foule, après le jugement, s'écoule lentement en commentant les débats et la décision qui vient d'être rendue.

Les étudiants font une ovation à leurs camarades, les condamnés du jour, à la sortie du Palais de Justice.

LES AUTRES AFFAIRES, à raison de l'heure tardive, sont renvoyées à une audience ultérieure.

NORD

Annulation des élections municipales de Dunkerque. — Le conseil d'Etat a confirmé l'arrêté du conseil de préfecture du Nord, invalidant les élections municipales de Dunkerque.

Le conseil d'Etat a considéré, comme le conseil de préfecture, que ces élections étaient viciées par des faits de corruption.

Tremblement de terre à Sin. — Une secousse souterraine s'est produite jeudi soir, à 8 h. 10, sur le territoire de Sin-le-Noble.

Une personne qui était assise sur une chaise, a eu la tête projetée contre la muraille de sa chambre.

PAS-DE-CALAIS

Une trouvaille archéologique. — On vient de trouver, près d'Arras, deux cent cinquante pièces romaines argent du haut empire à l'effigie d'Othon, Néron, Septime Sévère, Trajon, Adrien, Gela, Eliogabale, Plotille, Faustine et de Julia.

Il faut ajouter trois pièces d'or de Claude, Marc-Aurèle et Antonin.

On a trouvé également deux vases en terre rouge de *Campanie, décorés de personnages et animaux en relief* de 20 c. de hauteur.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX* — *Déclarations de naissances du 25 mars.* — Achille Lerouge, rue de l'Ommelet, 108. — Georges Salembier, rue de Beaurewart, cour Jénart, 6. — Hélène Manchez, rue d'Oran, 40. — Julia Staedtsbaeder, rue Sainte-Thérèse, 25. — Léa Dujardin, rue de Launoy, 175 bis. — Ernest Schwartz, rue d'Alger. — Charles Demez, Hôtel-Dieu — Yvonne Plouy, rue des Fabricants. — Marie Dejaeger, rue des Filatures, 57. — Henriette D'Agostin, rue Philippe-le-Bon, 43. — Angèle Florent, rue Plutarque, maisons Blaes. — *Déclarations de décès du 25 mars.* — Adèle Deneuville, 32 ans, rue de la Guinguette, cour Duhamel. — Alfred Gras, 2 ans, rue du Tilleul, 188. — Claire Meulders, 68 ans, rue de l'Epeule, 122. — Marie Lancelot, 7 ans, rue de la Conférence, cour Vandorpe. — Sévère Duwez, 39 ans, rue du Pile, 49. — Jules Vancommerbeck, 6 mois, rue d'Estaing, cour Saint-Simon.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 25 mars.* — Marie Laignel, sentier Lepers — Mathilde Decoster, Blanc-Seau. — Marie Dhondt, rue du Chêne-Houpline. — Jean-Baptiste Parent, rue Delobel. — Liévin Dhoinne, Blanc-Seau. — Hortense Legrand, rue de la Croix-Blanche. — Pauline Duhamel, rue de la Baille. — Hubert Florin, rue du Clinquet — Léon Putman, rue du Brun-Pain. — *Publications de mariages.* — Jules Froment, 44 ans, tisserand, et Julie Gadenne, 28 ans, dévideuse — Isidore Dumortier, 28 ans, forgeron, et Julie Delvinquier, 28 ans, repasseuse. — Désiré Leuridant, 22 ans, garrottier, et Palmyre Dujardin, 27 ans, soigneuse. — Gustave Scol, 29 ans, courtier, et Jeanne Liagre, 24 ans, sans profession. — Louis Herbaut, 20 ans, garçon boucher, Maria Deffrenne, 24 ans, sans profession. — Floris Losfeld, 44 ans, tisserand, et Rosalie Deprez, 33 ans, ménagère. — Léon Surquin, 23 ans, employé, et Julienne Robbesyn, 28 ans, repasseuse — Henri Bonduel, 37 ans, charpentier, et Hélène Dutha, 29 ans, couturière. — Achille Coche, 34 ans, employé au chemin de fer, et Marthe Boudin, 26 ans, couturière. — Emile Leblanc, 25 ans, négociant en grains, et Marie Bocquillon, 19 ans, sans profession. — Alphonse Louage, 30 ans, serrurier, et Alphonsine Dubrunfant, 26 ans, ménagère. — Pierre Lepers, 31 ans, employé de commerce, et Prudence Verhoeven, 37 ans, sans profession. — Gustave Raes, 26 ans, ouvrier, et Mélanie Decaluwe, 29 ans, laveuse. — Frédéric Pottié, tisserand, et Hélène Depraetère, couturière — Florent Fresnoy, 34 ans, magasinier, et Maria Legrand, 34 ans, pelotonneuse. — Jean-Baptiste Delattre, 34 ans, coiffeur, et Sidonie Picavet, 34 ans, cultivatrice. — Désiré Vandekerkhove, 25 ans, menuisier, et Silvie Vandoome, 27 ans, servante. — *Déclarations de décès du 25 mars.* — Henri Leclercq, 63 ans, ménagère, rue de la Latte. — Emile Slimbroeck, 4 ans, rue du Cœur-Joyeux. — Maurice Verschave, 8 mois 21 jours, rue des Carliers. — Aline Delecroix, 7 ans 10 mois, rue Saint-Joseph. — Damien Crochon, 13 jours, sentier de Roncq. — Amand Verfaille, 2 ans 1 mois, rue du Chêne-Houpline.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 16 au 25 mars.* — Georges Depraetere, Crétinier. — Arthur Kerinck, Beaulieu. — Hélène Carrette, Bas-Chemin. — Jules Espriet, Sainte-Marguerite. — Ernest Cartou, Petit-Tournai. — Jeanne Favorelle, Laboureur — Clovis Garmyn, rue du Général Négrier. — Henri Debeir, Touquet. — Eugénie Nys, Saint-Liévin. — Zulma Gammelian, Sapin-Vert. — Maurice Pollet, rue de Leers. — Arthur Duquesnoy, Martelotte. — Jules Vandenbussche, Sartel. — Jules Vandebrouck, Touquet. — Emile Duportail, Crétinier. — *Publications de mariages du 19 mars.* — Alphonse Duposs, 23 ans, jardinier, et Mathilde Mengels, 27 ans, piquière. — Idevert Mouiard, 25 ans, trieur de laine, et Justine Duquesne, 26 ans, tisserande. — Alfred Barbe, 28 ans, monteur de chaînes, et Julienne Hubaut, 24 ans, tisserande. — Henri Vanoverberghe, débourreur, et Célina Allard, soigneuse. — Louis Watteau, 25 ans, magasinier, et Hortense Malfait, 25 ans, retordeuse. — Edouard Loucke, 26 ans, mouleur en fer, et Clémence Frady, 20 ans visiteuse de pièces. — Pierre Morel, 20 ans, préposé de douanes, et Aurélie Henneuse, 21 ans, soigneuse. — Pierre Décattoire, 32 ans, préposé de douanes, et Victorine Debrutte, 21 ans, soigneuse. — Henri Meurisse, 22 ans, tisserand, et Hortense Glorieux, 21 ans, soigneuse. — Oscar Hocham, 20 ans, tisserand, et Elise Laneyse, 21 ans, soigneuse. — Carlos Duvillers, 31 ans, tisserand, et Clémence Heflin, 23 ans, visiteuse de pièces — *Déclarations de décès du 16 au 23 mars.* — Arthur Duret, 4 ans 6 mois, carrière des Prés. — Adéline D'Hondt, 6 ans 10 mois, Crétinier. — Louis Carlier, 4 semaines, Vieille-Place. — Angèle Lepoutre, 10 mois, rue du Beek. — Henri Debeir, 1 jour, Touquet. — Maurice Lepoutre, 2 ans 5 mois, rue du Beek — Justin Laveys, 4 mois, rue d'Enfer.

MOUVEAUX. — *Déclarations de naissances du 11 au 18 mars.* — Henri Ramu, les Bonnets. — Jeanne Thaïs, la Place. — Fernand Baudry, la Place. — Louis Dujardin, les Bonnets. — Henri Verbeke, les Duriez. — Blanche Puype, la Motte. — Hélène Vermeil, la Placette. — *Déclarations de décès du 11 au 18 mars.* — Henri Dhanuin, 58 ans 9 mois, les Duriez

RONCQ. — *Déclarations de naissances du 13 au 25 mars.* — Louis Haquette, rue de Billemont. — Gustave Deryeker, rue des Chats-Huants. — Valéry Dehullu, à la Vallée. — Georges Vandefaspaille, au Blanc-Four. — Henri-Joseph Vanwalleghem, rue de la Latte. — Marie-Joseph Delvordre, au Faubourg. — *Déclarations de décès du 18 au 25 mars.* — Germaine Aernout, 10 mois, rue des Chats-Huants. — Jules Vervaecke, 2 ans 1/2, au Faubourg. — Louis Roger, 3 mois, au Blanc-Four. — Marguerite Vanasselaere, 3 ans, à la Vallée. — Henri Bekaert, 8 mois, à la Vallée. — Albertine Cocquyt, 4 an, rue de Bousbecque. — Angèle Debersée, 9 mois, rue de Billemont. — Louis Catteau, 1 an, rue de Billemont. — Jules Lamarcq, 9 ans, au Blanc-Four.

HALLUIN. — *Déclarations de naissances du 24 mars.* — Achille Wandeels, rue de la Paix. — Jeanne Emar, rue du Château.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille GOUDSMEDT-LIEVENS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Charles-Antoine GOUDSMEDT, décédé à Roubaix, le 23 mars 1893, dans sa 71e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels qui auront lieu le dimanche 26 courant, à 2 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. La Messe d'enterrement aura lieu le lundi 27 dudit mois à 8 heures 1/2, en la même église. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Morse, 1, à l'Epeule.

Les amis et connaissances de la famille Jean FRÉMONT-FRÉMONT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Aglaé-Marie-Coralie FRÉMONT, épouse de M. Jean FRÉMONT, caissier de la Caisse d'Epargne, pieusement décédée à Roubaix, le 23 mars 1893, dans sa 49e année, *administrée des Sacrements de* notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles seront chantées le samedi 25 courant, à 5 heures 1/4, à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 26, à 8 heures, et aux Convoi et Services Solennels, qui auront lieu le lundi 27 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Château, 3.

Les amis et connaissances de la famille WATINE-WATTINNE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Ursule-Adelaïde-Joseph WATINE, en religion Dame MARIE-LOUISE, pieusement décédée au Monastère de Notre-Dame de la Plaine, à Lille (Esquermes), le 21 mars 1893, dans sa soixante-seizième année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'Association des Anciens Elèves de l'Institution Notre-Dame des Victoires de Roubaix fera célébrer une Messe de Requiem, dans la Chapelle de l'Etablissement, le lundi 27 mars 1893, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marcel WINCKEL, membre de l'association, décédé à Roubaix, le 13 mars 1893, dans sa 21e année administré des Sacrements. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte Martin, à Roubaix, le lundi 27 mars 1893, à 9 heures 1/4 précises, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Louise-Juliette BURETTE, décédée à Roubaix, le 25 mars 1892, dans sa vingt-et-unième année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

La revision à la Chambre. — M. Frère-Orban, a présenté samedi, une proposition de révision en vertu de laquelle sont électeurs tous les citoyens âgés de 25 ans et qui possèdent les connaissances de l'instruction primaire, ainsi que tous les citoyens qui jouissent actuellement du droit de vote par les élections générales, provinciales et communales.

Montigny-sur-Sambre. — *Une fillette victime de son jouet.* — Une fillette de 14 ans, Marie Thérèse Breton, mettait constamment en bouche, pour le mouiller, un de ces petits ballons avec lesquels les enfants s'amusent. Soudain en respirant, la pauvre enfant avala son jouet Elle mourut presque aussitôt étouffée.

Bevère. — *Un affreux accident.* — Un chef piocheur, au chemin de fer, Charles Audoorn a été surpris à la gare de Bevere par le train direct de Bruxelles qui arrive à Audenarde à 8 heures du soir. Le malheureux a eu les jambes enlevées, le bras coupé et a reçu en outre de nombreuses contusions à la tête. La gravité de ses blessures laisse peu d'espoir de le sauver.

Bruxelles. — *Un dramatique suicide.* — Un pharmacien, M. V..., dans un subit accès de folie, s'est enfermé dans sa chambre et s'est fait sauter la cervelle. La mort a été instantanée.

— *Une fatale méprise.* — Un ouvrier du nom de Meskens est soumis au régime lacté. Croyant prendre la bouteille contenant son breuvage habituel, le malheureux mit la main sur un flacon d'eau blanche (acétate de plomb). Il absorba une partie du dangereux liquide. Immédiatement il s'affaissa en poussant des cris affreux. L'état de l'ouvrier est extrêmement grave.

Bruxelles. — Aujourd'hui se réunit à Bruxelles la conférence préparatoire pour le congrès socialiste, qui aura lieu cet été à Zurich. On attend pour cet après-midi les députés socialiste allemands Bebel et Liebknecht, le député Ferroul, représentant les députés socialistes français.

On croit que Domela Niecwenhuis, qui aurait obtenu un sauf conduit du gouvernement belge, représentera les socialistes néerlandais.

Les Pays-Bas, l'Italie, l'Anglerre, la France et la Suisse se feront représenter.

Poursuites contre un journal socialiste à Bruxelles. — Le parquet vient de faire une descente dans les bureaux du journal le *Peuple*, à l'effet de saisir les numéros, manuscrits, etc., du *Conscrit*, journal spécial publié par les jeunes gardes socialistes et destiné aux soldats.

Ce journal a été édité il y a près de deux mois.

TOTO

L'appartement était quelconque : salon rouge banal ; salle à manger — Henri II, naturellement, — comme toutes les salles à manger.

Madame s'habillait exactement d'après les catalogues du Louvre. Monsieur variait docilement la forme de ses pardessus, les fendant tantôt au milieu, tantôt sur les côtés, suivant les exigences de la mode.

La bonne vient *du bureau de placement d'à côté* : 25 ans, vaccinée avec succès.

Il est midi, Monsieur monte l'escalier machinalement en comptant les marches: seize.. dix-sept .. dix huit.. Tout à coup, il s'arrête, entendant distinctement résonner des hurlements connus, mal étouffés par les tentures.

— Allons bon ! Toto, encore Toto ! qu'est-ce qu'il a, ce moutard, pour faire déjà une vie pareille..?

Toto c'est l'héritier, L'UNIQUE, naturellement ; songez donc, on est si étroitement logé !... Et, comme c'est l'*unique*, par une conséquence logique, c'est le choyé, le gâté dans le sens du mot, le petit tyran auquel tout le monde obéit en tremblant.

Pensez donc, si on le perdait !... Et tout peut le tuer ; un courant d'air, une arête, une simple contrariété,

Toto le sait bien que tout pourrait le tuer ; aussi, lui refuse-t-on quelque chose ? le gaillard se met à rougir comme un homard, fait une pause ; et puis, d'un seul coup, prend sa note, et fameusement ! un de ces hurlements sauvages, rageurs, dans les cordes hautes qui fait monter les concierges et mettre les voisins aux fenêtres en disant : C'est le petit du troisième, quel môme !..... Seigneur .... quel môme !...

C'était le cas aujourd'hui ; aussi ce fut d'une main énervée que le père tira le cordon de la sonnette.. .

— Tire donc pas si fort ! Merci, ton fils fait assez de bruit !

Et pour confirmer ses paroles, on entendit la voix du professeur du second, monter dans la cage de l'escalier.

— Non, c'est pas un fils ! c'est un iguanodon. .

. . . .

* *

— Allons, mon canard, c'est fini.. Claire est une méchante, elle mangera sa tartine à l'envers.. et maman arrangeait les cheveux soyeux, relevait les boucles blondes, bouleversées en coup de vent, essuyait les larmes qui tremblaient en perles brillantes au bord des longs cils, et coulaient sur les joues enflammées..... — Maintenant, tu vas manger ta soupe.... tu sais, la soupe ça fait grandir ! Allons ! faisez rizette à maman !

Toto reste impassible,

— Allons ! mon chéri, tiens... Oh ! la belle cuillère...

Toto, énervé, tire ses premiers jeux. Puis, vlan ! la cuillère toute pleine au milieu du carreau du buffet.

— N'en veux pas, na !

— Ah çà, Toto, dit le père, faisant l'impossible pour se contenir, tu sais, en voilà assez. Tu vas manger ta soupe, ou alors tu auras affaire à moi !

Pour toute réponse, Toto prend l'assiette, et, froidement, en regardant le père bien en face, l'envoie rejoindre la cuillère.

— Non veux pas, na !

En un clin d'œil, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, Toto est pris, enlevé et installé au milieu d'un cabinet de débarras, entre une pile de vieilles bouteilles et la collection de waterproofs de grand'maman.

— Au moins, dit le père en fermant la porte, on mangera tranquille.

Puis, voyant la mère qui baisse les yeux, tout attristée.

— Voyons, ai-je tort ? Faut-il attendre qu'il vienne nous cracher à la figure !

ELLE. — Tiens ! tais-toi, tu me révoltes ! il ne s'agit pas de cracher à la figure, il s'agit d'un enfant qui n'aime pas la soupe, et que tu veux forcer à manger. Toi, tu détestes la tête de veau, si je t'obligeais à en prendre tous les jours, qu'est-ce que tu dirais ? Et tu vas demander à un enfant de faire ce que tu ne ferais pas toi-même; oh ! les hommes !...

LUI. . . . .

ELLE. — Si tu as des ennuis au bureau, ce n'est pas une raison pour les passer sur ton fils.

LUI. — Alors ! j'ai tort ?

ELLE. — Tiens, écoute-le . .

Et en effet, le moutard, calculant qu'il y avait deux portes pour étouffer sa voix, hurlait comme un putois.

LUI. — Oh ! va le chercher, ce moutard-là me ferait donner congé !...

* *

La maman revient avec son fils sur les bras, Toto fumant de colère, la face congestionnée et se tortillant comme une poignée de puces.

— Le pauvre enfant ! Tu vois, il a les sangs tout bouleversés; si c'est avec des scènes pareilles que tu prétends le fortifier.

— LUI. — Assez ! assez ! tu entends, j'en ai six pieds par dessus la tête. Sonne Claire. Claire, apportez le second plat; il est trois-quarts, je n'ai que le temps.

— Veux-tu ce morceau-là, *mon gros loup blanc*, avec de la bonne sauce autour?

— Non !

— Four faire plaisir à petite mère:

— Non !

Et Toto tire son assiette de côté, à droite.

— N'en veux pas.

— Alors, quoi tu veux, mon mignon ?

— Veux ça! et Toto, du doigt, montre un petit pot de colle anglaise, noire et gluante, qui miroite au bord du buffet.

— Mais, c'est de cocolle, mon lapin, tu sais, celle avec laquelle *on a recollé* la potiche que Toto avait cassée hier?

— En veux!

LE PÈRE. — Qu'est-ce qu'il chante?

ELLE. — Il veut de la colle.

LUI. — De la...? *(avec colère)* ah ça, il est fou!

ELLE. — Allons bon ! encore des gros mots; la crise était calmée, faut que ça recommence ! Encore une fois, rappelle-toi que c'est un enfant, fais au moins semblant de lui en donner.

LUI. —.... De la colle ?

ELLE. — Mais puisqu'il en veut.

LUI. — *Eh bien ! tiens, en voilà !*

Et le père, ahuri, prend le pot, en verse une cuillerée à café dans une assiette : Avale ça, et colle-toi tous les boyaux avec, je m'en fiche ; si ça pouvait seulement te fermer le bec !

ELLE. — Sans cœur, va !

Toto recommence à sangloter. Le père, la bouteille d'une main, l'assiette de l'autre, regarde en l'air, en poussant des soupirs énervés. Voyons, qu'est-ce qu'il veut encore, c't'animal-là ?

ELLE. — Oh ! c't'animal...

Toto esquisse un projet de hurlement.

LUI *(se contenant)*. — Alors, ça va recommencer? Voyons, Toto, mon petit Toto, qu'est-ce que tu veux ?

TOTO. — Mange d'abord, toi !

LUI. — Que je mange ? quoi ?

TOTO. — La colle.

LUI. — Que je mange de...

ELLE. — Oui, il te demande de manger de la colle; je suis sûr que ça ne doit pas être si mauvais que ça?

LUI. — Merci...

ELLE. — Fais au moins semblant.

LUI — Ah ! Vrai de vrai..

TOTO. — Hi.. hi... hi...

ELLE. — Allons, tu es exaspérant; prends-en au moins une cuillerée, tu la cracheras après...

Le père, vaincu, abruti, promène une cuillère *à la surface* de la colle; et en faisant une horrible grimace, se la met dans la bouche, sans en avaler le contenu.

La mère triomphante embrasse Toto longuement. — Es content, mon mignon ? tu vois comme papa il est gentil !

Toto se rejette en arrière avec fureur, la face congestionnée et, entre deux hurlements :

— N'a ramassé toute la crème... toute la mousse... que je voulais !!...

PIERRE L'ERMITE.

CHOSES ET AUTRES

En temps d'épidémie.

Les gens meurent comme des mouches.

Guibollard, passablement ému, ouvre chaque matin son journal d'une main tremblante et constate avec bonheur qu'il n'est pas, pour cette fois, sur la liste des décès.

* *

A table :

— Baptiste, vous n'avez pas secoué la bouteille de Château-Margaux que vous êtes allé chercher?

— Non monsieur, mais (*l'agitant avec force*) voilà qui est fait.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — La société « Le pigeon incroyable » établie chez M. Albert Debruyne, cabaretier, rue de Bouvines, informe les amateurs colombophiles qu'elle donnera un concours sur Albert le dimanche 30 avril 1893. 50 francs de prix d'honneur. La mise sera de 1 fr. 55 dont 1 franc pour prix et 55 centimes pour frais, bague et convoyage. Les pigeons seront convoyés par M. Richard Thormans. La mise en paniers aura lieu chez M. Albert Debruyne, rue de Bouvines, le samedi 29 avril de 3 à 6 h. 1/2 du soir.

— La société colombophile la Plume Blanche, établie chez M. Etienne Comblez, rue Pierre-de-Roubaix, 133, rappelle son concours sur Douai pour le dimanche de Pâques 2 avril prochain. Dressage préparatoire le jeudi 30 mars, de 6 heures à 8 heures du matin.

— La société « le Pigeon blanc, » établie chez M. Ylysse Deltête, rue Paul Pert, près la rue de Leuze, au Pile, informe les amateurs colombophiles qu'elle donnera en son local le dimanche 26 mars, un dressage sur Seclin. Mise en panier de 6 à 9 heures, et un grand concours, 20 francs prix d'honneur pour le lundi de Pâques 3 avril. Mise en panier de 6 heures à 8 heures 1/2. Les pigeons seront convoyés.

LES C…ATS DE COQS

ROUBAIX. — Dimanche 26 mars, rendage de la partie contre Roncq, au « Bon Vivant » chez M. César Vandamme, rue des Champs, 38. Mise au parc à 5 h. 1/2.

— Dimanche 26 mars, rendage d'un 3/5 mort pour 25 fr. avec paire de plaisir à 5 francs chez M. Emile Delmarle, rue Beaurewaert 132, contre Paulus. Mise au parc à 4 heures 1/2 précises.

— Dimanche 26 mars. Attaque d'une belle partie chez M. Jean-Baptiste Desrousseaux, à l'estaminet de « Ours », rue Pellart, contre M. Alphonse Dardusse, de la « Grosse Duite », rue de la Vigne. On y verra d'excellents coqs. Mise au parc à 5 heures 20 minutes.

CROIX. — Dimanche 26 mars, rendage en 3 de 3 pour 25 fr., avec paires de plaisir à 5 francs, chez M. Dupont de la Mackellerie, contre M. Debœuf, de Roubaix. Mise au parc à 4 heures et demie.

— Dimanche 26 mars, un 2/3 mort contre le Saint-Eloi, chez M. Mesplomb, au Crêchet, à Croix. On y verra des poulets de grande valeur. Mise au parc à 5 h. 1/4.

HALLUIN. — Dimanche 26 mars, un 2/3 mort pour 50 francs avec paires de plaisir à 5 francs, chez M. Deltour, au Café du Commerce. Les Amis-Réunis d'Halluin contre le Colbras.

JEUX DE BOULE A LA PLATINE

TOURCOING. — C'est le dimanche 26 mars que commencera le grand jeu de boule à la platine chez M Lucien Leveugle, rue de Gand, 20. 600 fr. de prix : 1er prix, 150 fr., 2e, 115, et 3e, 100. La mise est de 0,60 centimes seulement. Le jeu finira le dimanche de Pâques. Les amateurs ont tout intérêt à jouer le 1er dimanche car 2 primes de 10 fr. seront décernées à ceux qui feront le plus de point sur l'ensemble des mises.

CONCOURS DE JEU DE PIQUET

EVREGNIES (Belgique). — Dimanche 23 avril, grand concours de jeu de piquet chez MM. Dillies frères et sœur, maison communale, 200 fr. de prix.

CONCOURS DE CHIENS RATIERS

ROUBAIX. — Dimanche 26 mars, à 4 heures, chez M. Verhaeghe (dit Broutteux), grand concours de chiens ratiers en 2 catégories, 110 fr. de prix. Une magnifique médaille sera décernée au Premier prix de chaque catégorie. Prix d'entrée 50 centimes.

Le pari mutuel sera installé.

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Archimède et Richard-Lenoir). Direction Mme veuve G. Deschamps. — Bureau à 6 h. 0/0. Rideau à 6 h. 1/2. — Dimanche 26 mars. — Clôture de la saison théâtrale. Adieux de la troupe. Bénéfice de M. G. Deschamps, jeune premier comique. — Spectacle offert aux dames. Une dame *accompagnée d'un cavalier ne paiera pas ; deux dames* ensemble ne paieront qu'une place. — 5e et dernière représentation de l'immense succès de : LA GUERRE AU DAHOMEY, grand drame militaire en 5 actes et 8 tableaux. — On commencera par : LES BOUSSIGNEUL, vaudeville en 3 actes, mêlé de morceaux de chant.

ROUBAIX. — Vaste salle Louis Couteau, rue de la Vigne, 70. Dimanche 26 mars 1893, grand Bal. Entrée : 0,50 cent par personne. Orchestre habituel. Ouverture à 7 heures.

ROUBAIX. — Dimanche 26 mars, à sept heures précises, un bal avec orchestre sera donné à la vaste salle de la « Barque d'Or », tenue par Mme veuve Leman. Entrée : 0,50 centimes par personne.

BIBLIOGRAPHIE

Mes campagnes aux Etats-Unis et en France 1878-1885. — Tel est le titre d'un important ouvrage que va publier à Paris notre confrère, M. Léon Chotteau, délégué français aux Etats-Unis pour le traité de commerce franco américain.

L'auteur a écarté la plupart des chiffres et des faits économiques, donnés dans des réunions publiques. Il n'a conservé, et n'a mis en relief, que les grandes lignes des rapports commerciaux de la France et des Etats-Unis, de manière à rendre la lecture de l'œuvre agréable et attachante.

Plusieurs journaux américains avaient réclamé cette publication. L'un d'eux écrivait, pendant une campagne de M. Chotteau en Amérique :

« Quand il aura terminé cette tournée vraiment extraordinaire, il aura produit la statistique la plus curieuse, la plus intéressante, et, en même temps, la plus exacte, et aussi le cours d'économie politique le plus instructif que possèdent les Etats-Unis. Il est à souhaiter que ces fragments soient un jour réunis en volume, et livrés à la publicité. L'ouvrage formera un faisceau de documents précieux pour quiconque s'occupe, tant soit peu intelligemment, de législation commerciale. »

Ce vœu sera bientôt rempli.

La publication a pour but de rappeler les efforts accomplis par M. Chotteau, sous le patronage d'un comité de Paris, composé de sénateurs, de députés, de négociants et d'industriels.

On sait que le parti démocratique, partisan de relations commerciales plus larges et plus libérales avec l'Europe, va arriver au pouvoir à Washington, avec le président Cleveland, le 4 mars prochain.

Il est d'autant plus urgent d'agir avec une nouvelle énergie, que M. Léon Cotteau a obtenu ces résultats à Washington.

— 23 avril 1879, vote de la motion Fernando Wood par la Chambre des représentants :

« Il est résolu :

« Que le Président des Etats-Unis soit respectueusement requis d'examiner s'il ne serait pas nécessaire d'entrer en relations avec le gouvernement français, pour la négociation d'un traité qui assure un échange plus égal des produits naturels et manufacturés de l'un et l'autre pays, et vienne cimenter entre eux des relations plus étroites d'amitié, d'industrie et de commerce. »

Sénat des Etats-Unis :

— 15 mai 1879, dépôt par M. Cockrell, sénateur du Missouri, de la «joint résolution» suivante, pour la conclusion d'un traité de réciprocité et de commerce avec la République française :

« Attendu que les conditions de trafic et de commerce, existant entre la République française et les Etats-Unis, réclament l'action éclairée et l'examen des deux gouvernements ;

» Attendu que le désir et l'intérêt du peuple des Etats-Unis sont de maintenir les relations les plus amicales avec le peuple français, et d'établir et développer avec lui le trafic et le commerce, à des conditions réciproques et mutuellement favorables ;

» Attendu qu'un traité de réciprocité et de commerce, entre les gouvernements des deux Républiques, sous des conditions également honorables et justes, affermira les liens amicaux, et contribuera très largement à établir et développer le trafic et le commerce entre les deu… …ys, à leur donner et à leur maintenir la stabilité et la sé… rité ;

» En conséquence,

» Il est résolu :

» Par le Sénat et la Chambre des représentants des Etats Unis d'Amérique assemblés en Congrès ;

» Que le Président des Etats-Unis d'Amérique sera et est, par les présentes, autorisé à ouvrir et requis à ce sujet, une correspondance avec le gouvernement de la République française, en vue et ayant pour objet de conclure un traité de réciprocité et de commerce avec ce gouvernement, sous des conditions également honorables et justes et réciproquement profitables, et, s'il le juge nécessaire, de nommer, par et avec l'avis et le consentement du Sénat, trois commissaires au nom des Etats-Unis pour conduire les négociations préliminaires à la conclusion de ce traité, l'indemnité desdits commissaires devant être fixée par le secrétaire d'Etat.

— 5 février 1880 : Renvoi de la «joint résolution» Cockrell au Comité des relations extérieures.

— 24 février 1880 : Projet ajourné définitivement, le gouvernement français n'ayant pas répondu à la proposition de nommer des commissaires pour la France.

Lettre du Président du Comité à M. Léon Chotteau, donnant le motif de l'ajournement:

« *Sénat des Etats Unis, Comité des Relations extérieures*, » Washington, 24 février 1880.

» Mon cher Monsieur Chotteau,

»En ce qui touche la «joint résolution» introduite par le sénateur Cockrell, je n'ai aucun doute que la marche régulière ne soit, pour le ministre de la République française, de faire telles propositions au département d'Etat qu'il croira opportunes, et alors l'action nécessaire pourra s'engager.

» J'espère que l'amitié, existant aujourd'hui entre les deux Républiques, subsistera toujours.

» Permettez-moi de vous donner l'assurance de ma considération personnelle.

» W.-W. EATON,

» *Président du Comité des Relations extérieures.*

De 1880 à 1885, la propagande a été continuée par M Chotteau, en France et en Amérique.

Une session extraordinaire du Congrès doit s'ouvrir à Washington au mois de mai prochain.

Déjà, à ce moment-là, le « Bill Mac Kinley » pourra recevoir des atténuations.

La France obtiendra l'abolition complète de ce « Bill » dans la session régulière qui commencera le premier mardi de décembre 1893, si notre gouvernement, comme tout permet de l'espérer, favorise l'action sur le point de s'engager à ce sujet avec l'appui des chambres de commerce.

DEUXIÈME ANNÉE (1893)

ANNUAIRE

DE LA

BONNETERIE ET DU TRICOT

Administration : 32, rue Etienne-Marcel, PARIS

Cet annuaire, actuellement sous presse, donnera la liste : 1° De tous les fabricants de bonneterie, classés par nature de produits, par région, etc.; 2° De tous les négociants en gros et en détail ; 3° De tous les représentants et dépositaires ; 4° De tous les commissionnaires achetant de la bonneterie ; 5° De tous les constructeurs de machines, métiers, etc., employés dans l'industrie du tricotage ; 6° Des filateurs de laine, coton, soie, et autres matières utilisées dans la fabrication de la bonneterie ; 7° Des teinturiers-apprêteurs en bonneterie.

Ce volume, d'environ 300 pages, peut se mettre en poche.

En outre des renseignements ci dessus ; il donne le tarif général des douanes, la jauge des métiers de bonneterie, le titrage du coton, le titrage des soies, etc., etc., une foule de renseignements concernant l'industrie et le commerce de la bonneterie.

L'Annuaire, dès son apparition, a été apprécié comme un ouvrage utile à tous les fabricants, qui peuvent désormais se dispenser des répertoires d'adresses; indispensable à tous les bonnetiers, acheteurs en gros ou en détail, car ils y trouvent, avec une grande clarté, les adresses des producteurs classés par spécialité.

A la vérité, la première édition contenait des erreurs et des omissions qu'il eut été difficile d'éviter :

Nous avions, depuis 1891, fait appel à la bonne volonté de nombreux amis, nous avions cherché à stimuler tous ceux qui avaient intérêt à remettre leur adresse pour que leur nom fut placé à la spécialité les concernant ; mais notre œuvre ne pouvait être complétée qu'après l'ébauche.

Aussitôt le premier volume paru, tous ceux qui ne se sont pas vus à leur place ont rectifié, tous ceux qui ont reconnu une erreur l'ont signalée, la critique elle-même nous a rendu les plus grands services !

Cette édition de 1893, ne sera tirée que pour les souscripteurs.

A tous ceux qui ne connaissent pas l'*Annuaire de la Bonneterie et du Tricot*, et qui ignorent par conséquent si leur adresse figure bien là où ils ont droit d'être placés d'après leur profession, nous adresserons sur demande, à titre de spécimen, un volume de 1892.

Nous rappelons que les insertions d'adresses sont absolument gratuites.

Le travail d'impression ne sera terminé que vers fin février; les personnes qui voudraient encore y apporter des rectifications, sont priées de nous les faire parvenir avant le 28 fin ce mois ; passé ce délai, toute modification sera impossible, ainsi que toute annonce.

Prix de l'Annuaire : 6 francs dans le commerce, 5 fr. aux souscripteurs.

La France et l'Angleterre en Asie, par PHILIPPE LEHAULT. — Ce volume de 712 pages, orné de plusieurs cartes très intéressantes relatives aux limites des sphères d'action de la France et de l'Angleterre dans l'Indo-Chine et en Chine, mérite l'attention de tous. Il nous apprend pourquoi et comment lord Salisbury a annexé la Birmanie, le manque de sincérité des moyens diplomatiques et l'habileté avec laquelle elle a exploité nos dissensions parlementaires, avant et après Langson, ses agissements en vue de la chute du ministère Ferry, à laquelle elle a fortement contribué.

Il nous apprend avec quelle envergure de vues Jules Ferry a discuté avec lord Lyons, dans de nombreux entretiens la question de l'Indo-Chine, avec quelle autorité il a fixé nos droits et sauvés l'avenir par de sages réserves qui permettent aujourd'hui au gouvernement de la République de s'appuyer sur une déclaration gouvernementale relative aux sphères d'action respectives.

Il nous apprend comment le consul de France a évité le siège et le sac de *la ville de Mandalaey, et sauvé la* vie des Européens lors de l'arrivée de la flotte anglaise en face de la capitale de Thébat.

On n'a pas oublié tout ce que la presse anglaise de Bangoon, de Calcutta et de Londres, quelques mois avant l'annexion en 1885, a fait pour égarer l'opinion et exciter les esprits. *Le péril à Mandalaey, c'est M. Haas, résident français*, cette campagne a contribué beaucoup au succès électoral de lord Salisbury qui s'était engagé à offrir à ses électeurs le royaume d'Avase et a tenu parole.

Philippe Lehault donne l'enchaînement des évènements en Asie depuis 1885 et nous apprend comment et pourquoi l'Angleterre en 1891 a pu, à l'aide d'une convention modificative de celle de Chefoo faire ranger Chung-Kine sur le haut Yangtese au nombre des ports ouverts. Pourquoi chung-Kine est la clef de vente de notre empire Indo-Chinois-Français.

Il rend tangibles les avantages géographiques des voies de pénétration par le Tonkin à l'aide desquelles la France peut faire avec les 100 millions d'habitants du Yunnan du Foucichou, du Seuchuan, un trafic d'importation de plus 500 millions de francs et nous permettre de nous dédommager par ces nouveaux débouchés de la perte de certains marchés qui nous échappent peu à peu.

Ce livre a surtout une haute portée patriotique. Il prouve comment un simple concours de circonstances *a engendré une véritable solidarité entre les intérêts* moraux et matériels de la France et de la Russie en Asie, bref une alliance franco russe d'autant plus solide qu'elle est née spontanément des lois de l'histoire.

A tous ces points de vue il mérite l'attention de l'industriel, du négociant, du patriote et du philosophe. Il est dédié à la jeunesse française et c'est un des livres les *plus réconfortants à mettre entre les mains de notre jeu*nesse des deux sexes.

Philippe Lehault étudie l'importante et capitale question du partage de l'Asie. Il montre à qui appartient la suzeraineté politique dans cette partie du monde et jette sur les évènements de l'Afghanistan et du Pamir une grande lumière. Les conclusions de ce chapitre sont pleines *d'intérêt et d'actualité au point de vue des grands intérêts* internationaux. En ce qui concerne notre compatriote Frédéric Haas, ce livre est une révélation et un acte de justice posthume.

Comment résoudre les difficultés économiques actuelles ?

Deuxième série d'observations pratiques

Etudes sur la situation agricole, industrielle et commerciale en France et les moyens, proposés en 1892, pour l'améliorer et conjurer la crise,

PAR PAUL PIERRARD

Agrégé de la Société Royale de la Statistique de Londres

En vente au bureau du journal. Prix : **Un franc.** 6357

Le Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est

l'Alcool de MENTHE de **RICQLÈS**

Contre les moindres malaises, maux d'estomac, de nerfs, de cœur, de tête et contre **grippe** et **refroidissements :** excellent aussi pour la toilette et les dents. **54 Récomp.** dont **30 Méd. d'or.**

Exiger le nom **DE RICQLÈS.** 33856 - 68027

VOYAGES

Organisés par le **BUREAU SCANDINAVE**

108, boulevard du Nord, 108, Bruxelles

AMÉRIQUE EXPOSITION DE CHICAGO Départ 6 mai. — Durée 42 ou 56 jours

ORIENT ATHÈNES. — CONSTANTINOPLE. — VIENNE. Départ 17 avril. — Durée 41 jours

Voyages en tous pays. Voyages individuels. Voyages de noces.

Programmes et renseignements gratuits. 34230d

AG…DA DES INDUSTRIES TEXTILES

POUR 1893

à l'usage des industriels, employés et contre-maîtres

Cet agenda contient de nombreuses indications se rapportant à la laine, au coton et aux autres textiles : barèmes, comptes de revient, renseignements sur les ventes publiques de Londres et de Liverpool, numérotage des fils, mécanisme des marchés à termes sur laines peignées, nomenclature des Chambres de commerce françaises à l'étranger, liste de fournisseurs des industries textiles, etc., etc.

Elégant et solide Agenda de poche, relié en jolie percaline, tranche rouge.

En vente au prix de 0,60 c. au bureau du journal, 17, rue Neuve, à Roubaix.

MÉDECINE *Maladies* de la *Gorge* de la *Voix* et de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et l'abus du *tabac*. Faites usage **de Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boîte, **2 fr. 50.**

Maladies de l'*estomac* et des *intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques*, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson,** au bismuth et magnésie. Pastilles : **2 fr. 50**; Poudre : **5 fr.**

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge* et *anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La bouteille **4 fr.**

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris, et dans les principales pharm. de France. 1880

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

Blindage de bobinots, ouvrages divers, étriplennes et métal. **Edouard Defretin**, 15, rue Plutarque.

Carton Jacquard, Vinceuzi, d'armure et d'apprêts. Dépôt de la fabrique **Théodore Véron**. Papiers de toute qualités, Désiré **PECKRE**, Tourcoing.

Mécanique et Électricité Industrielles

PAUL THIÉRY

Ingénieur-Electricien E. C. P.

Ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures et du Laboratoire Central d'Electricité

Ancien Ingénieur de la Compagnie Continentale Edison

VALENCIENNES (NORD)

Spécialité de Lampes à arc et à incandescence

ET DE CHARBONS POUR ARC

Représenté par MM. **DOLNE et Fils,** à **ROUBAIX**, agents des principaux constructeurs-*mécaniciens belges*, pour les machines d'apprêts ; foulons, laveuses en largeur et machines pour filatures de laines cardées. 34137

ECZÉMA GUÉRISON ainsi que de **L'ALBUMINURIE**

et de tous vices du sang, par la tisane dépurative du Dr SOULES. Prix 5 fr. Depr 68, r. Vieille-du-Temple, Paris, et dans toutes bonnes pharmacies. 33798

GOFFIN et GABEREL

48, rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE

de Bâtiments

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

Pierres, Marbres, Plafonnage

Nouveaux **PLANCHERS** syst. Hennebique

ÉCONOMIQUES et INCOMBUSTIBLES

en acier et béton de ciment

SÉCURITÉ ABSOLUE CONTRE L'INCENDIE

CUISINIÈRE *On demande immédiatement* une femme sachant bien cuisiner, pour le service d'un jeune ménage sans enfants. Bons gages assurés. Références sérieuses sur place sont exigées.

Réponse écrite au bureau du journal, aux initiales V. P. C. D. 218. 34221 — 6733d

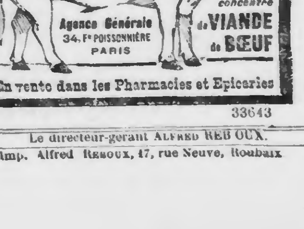

33643

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX.

Imp. Alfred REBOUX, 17, rue Neuve, Roubaix